



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville qui se tiendra le 14 juin prochain à 20h, à l'hôtel de ville situé au 121 rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Demande de dérogation mineure N<sup>o</sup> DM 2022-002**

Propriétaires : 9165-3873 QUEBEC INC.

Adresse : 34, rue Rogel-Lamoureux

Zone : C-201

**Nature de la demande :** La présente demande vise à rendre conforme une construction implantée à 8,87 mètres de la limite avant, alors que la réglementation prévoit une marge avant minimale de 9 mètres.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 30<sup>e</sup> jour de mai 2022.

  
*James L. Lacroix*  
Directeur général et greffier-trésorier

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
St-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télec. : (450) 245-7824